



## Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement



# AMENAGEMENT

## Nos MISSIONS

Le **Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement** vous accompagne en matière d'aménagement d'espaces publics, de voirie, d'ouvrages d'arts, d'espaces verts et de réseaux.

- ◆ Traversée de commune
- ◆ Aménagement et valorisation de centre bourg
- ◆ Aménagement d'espaces publics
- ◆ Aide à la gestion de la voirie et de la circulation
- ◆ Aménagement de zones d'activités
- ◆ Ouvrages d'arts (ponts, soutènement...)
- ◆ Voies vertes, liaisons douces, chemins de randonnées
- ◆ Aménagement paysager
- ◆ Dossiers réglementaires (loi sur l'eau, cas par cas...)
- ◆ Dossiers de demande de subventions
- ◆ Zonages d'assainissement
- ◆ Aide à la réalisation de schémas directeurs
- ◆ Ouvrages de gestion des eaux pluviales
- ◆ Assainissement eaux usées et eaux pluviales
- ◆ Adduction d'eau potable
- ◆ Défense Extérieure Contre l'Incendie
- ◆ Aide à la passation de marchés de prestations intellectuelles (géomètre, maître d'œuvre, bureaux d'études, coordonnateurs SPS...)
- ◆ Aide à la passation et au suivi de Délégation de Service Public
- ◆ Diagnostics, expertises et études diverses



## LEXIQUE

ESTIM - Estimation Sommaire  
DCE - Etablissement du Dossier  
de Consultation des Entreprises  
VERIF - Vérification des Devis  
ANALYSE - Analyse des candidatures  
et des offres  
TRX - Contrôle et Réception des Travaux  
BDC - Etablissement d'un Bon  
de Commande (lié à un marché  
à bons de commande)

## Abonnement

### Communes

1,65 € par habitant  
avec un minimum de 457 €  
et un maximum de 3 723 €

### EPCI à fiscalité propre

0,10 € par habitant  
avec un minimum de 1 242 €  
et un maximum de 12 946 €

### Syndicats

0,12 € par habitant  
avec un minimum de 457 €  
et un maximum de 3 723 €

Dans le cadre de cet abonnement,  
le service assure les interventions suivantes :  
veille technologique et diffusion de l'information  
aux collectivités, renseignements, conseils,  
expertises et accompagnement des  
collectivités dans la définition de leurs  
projets ne nécessitant pas la  
mobilisation de moyens  
humains importants.

## Participations supplémentaires

Cette participation est fixée à 290 € par demi-journée d'intervention.  
Elle est appelée au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

### 1 - Assistance technique et administrative pour marchés de travaux courants

| MONTANT DES TRAVAUX                  | TYPE D'INTERVENTION | NOMBRE DE DEMI-JOURNEES   |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Inférieur à 48 000 € TTC             | ESTIM               | Compris dans l'abonnement |
|                                      | DCE                 | 3                         |
|                                      | DCE + VERIF         | 4 (3+1)                   |
|                                      | DCE + VERIF + TRX   | 8 (3+1+4)                 |
|                                      | SUBV                | 1                         |
|                                      | BDC                 | 3                         |
|                                      | BDC + TRX           | 7 (3+4)                   |
| De 48 000 € TTC<br>à 69 999,99 € TTC | ESTIM               | Compris dans l'abonnement |
|                                      | DCE                 | 6                         |
|                                      | DCE + ANALYSE       | 9 (6+3)                   |
|                                      | DCE + ANALYSE + TRX | 17 (6+3+8)                |
|                                      | SUBV                | 2                         |
|                                      | BDC                 | 3                         |
|                                      | BDC + TRX           | 11 (3+8)                  |
| De 70 000 € TTC<br>à 108 000 € TTC   | ESTIM               | Compris dans l'abonnement |
|                                      | DCE                 | 9                         |
|                                      | DCE + ANALYSE       | 13 (9+4)                  |
|                                      | DCE + ANALYSE + TRX | 21 (9+4+8)                |
|                                      | SUBV                | 3                         |
|                                      | BDC                 | 5                         |
|                                      | BDC + TRX           | 13 (5+8)                  |

Dans le cas de travaux complexes nécessitant des études particulières et/ou au-delà de 108 000 € TTC, le service pourra intervenir dans le cadre d'une convention conclue entre l'Agence et la collectivité.

### 2 - Une contribution supplémentaire pour toutes les interventions autres que celles réalisées dans le cadre de l'abonnement ou de l'assistance pour marchés de travaux courants énumérés ci-dessus

Pour l'établissement de l'avant-projet sommaire  
et des dossiers de demande de subvention,  
la participation n'est appelée que si et lorsque  
la collectivité passe en phase de réalisation.



**Service Intercommunal  
Voirie Réseaux Aménagement**



**Service  
Intercommunal  
Administratif  
(SIA)**



**Service  
Intercommunal  
du Numérique  
(SIN)**



**Service  
Intercommunal  
du Patrimoine  
et de l'Architecture  
(SIPA)**



**Service  
Intercommunal  
Territoires et Urbanisme  
(SITU)**

Tél. : 05 59 90 35 61  
Fax : 05 59 84 59 47

service.voirie-reseaux-amenagement  
@apgl64.fr



www.apgl64.fr